

COMPEYRE

20, rue de l'Arquinel

Jérôme Trescarte

Intervention 01/02 au 04/02/2021

Surface prescrite 889 m²

Équipe de fouille Alexandre Dupraz
Clément Siauvaud

Chronologie Moyen Âge
époque moderne

À Compeyre, le projet de construction *intra-muros* d'une villa contemporaine au pied du logis médiéval qualifié traditionnellement de « château » est à l'origine de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé du 1^{er} au 4 février 2021 (Fig. 1). La topographie accidentée des parcelles n'a pas facilité l'ouverture de nos sondages mécaniques et le dégagement manuel des vestiges mis au jour (Fig. 2). En effet, si l'on exclut le logis clairement médiéval, des terrasses ont été aménagées, à des époques plus ou moins récentes, afin de constituer d'étroites bandes de jardins. Le manque de place et l'instabilité de remblais remobilisés pour l'aménagement en terrasses ont rendu particulièrement

difficiles le positionnement de la mini-pelleteuse et la gestion des déblais de fouille. L'opération a toutefois permis d'étudier la courtine nord-est du rempart du bourg médiéval de Compeyre, de mettre au jour, contre cette dernière, les vestiges d'un massif maçonné semi-circulaire de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne, ainsi que les murs de terrasses modernes ou contemporaines. D'éventuels niveaux plus anciens n'ont hélas pu être recherchés sous le massif semi-circulaire. En effet, l'instabilité des terrasses ne nous a pas autorisés à pousser le sondage au-delà (Fig. 3). Il est probable que les niveaux les plus anciens que nous avons dégagés ont été mis en place au-dessus d'aménagements ou remblais plus anciens.

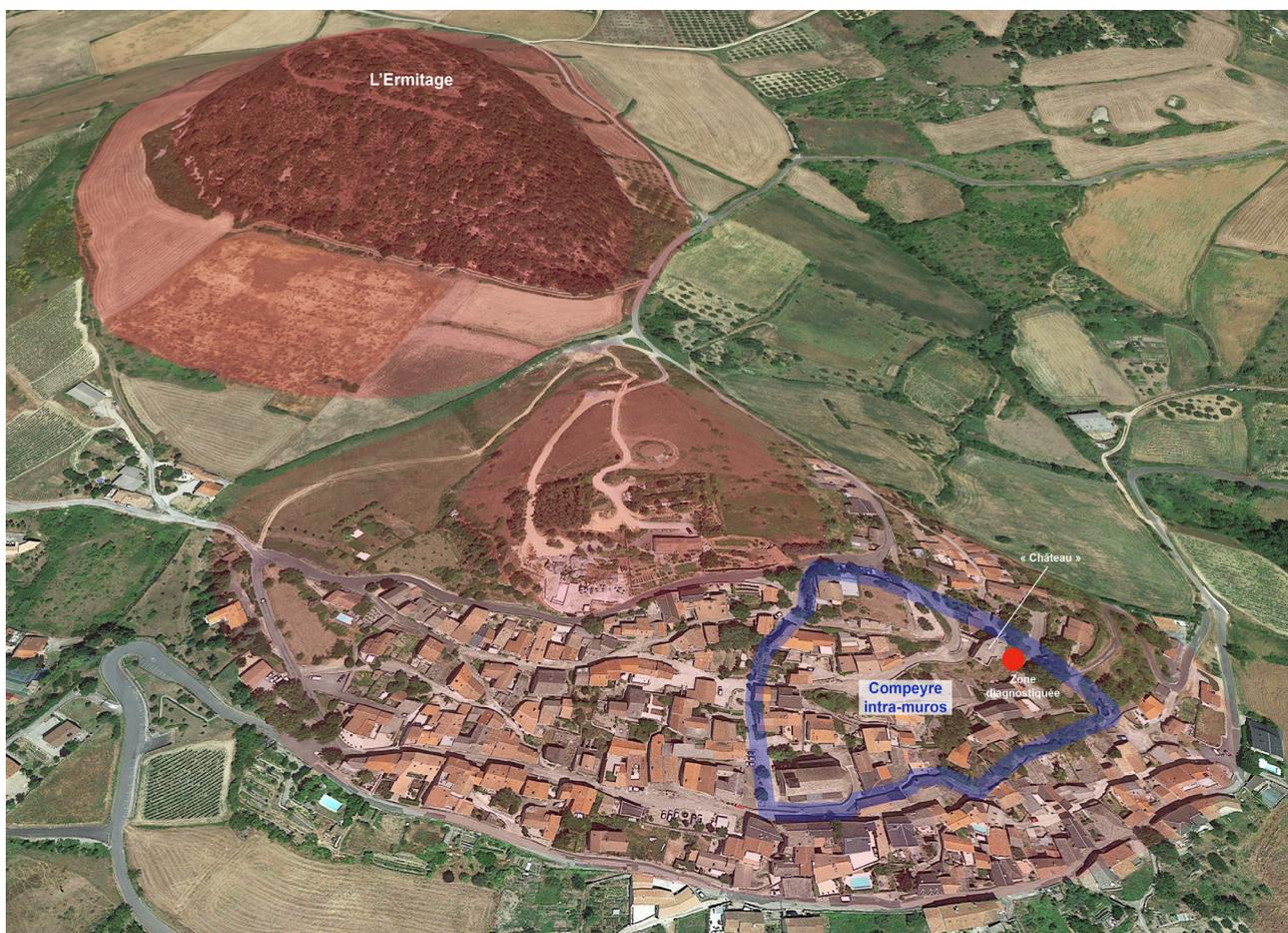


Fig. 1 : Topographie de Compeyre et zone diagnostiquée (© Google Earth, DAO Jérôme Trescarte).

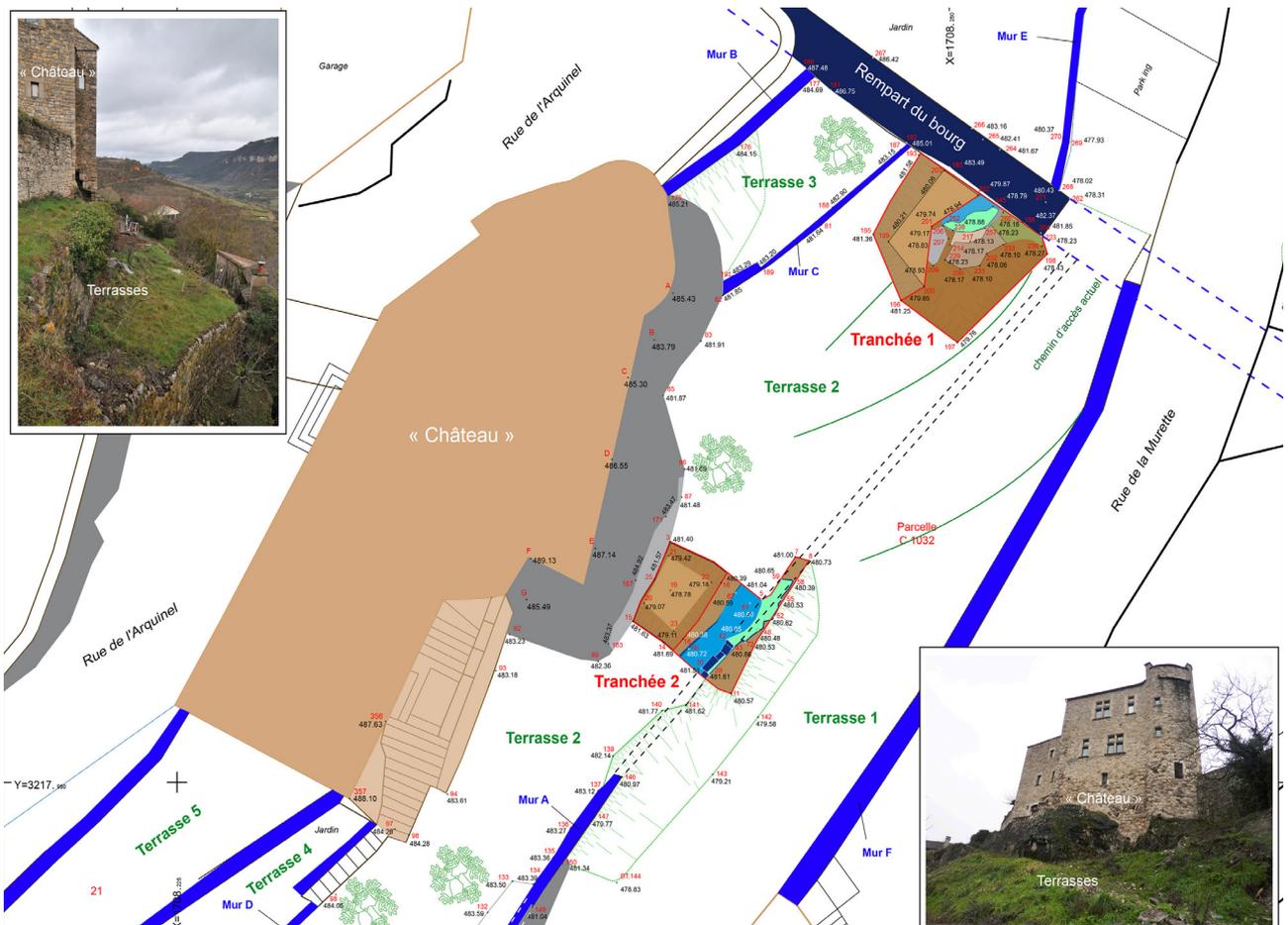


Fig. 2 : Plan du « château », des terrasses qu'il surplombe, et des sondages archéologiques réalisés (DAO Clément Siauvaud et Jérôme Trescarte).

La courtine nord-est du rempart médiéval du bourg

Délimitant au nord-est la parcelle diagnostiquée, un mur de belle facture (MUR 1013) correspond au rempart du bourg médiéval de Compeyre. La complexité d'intervention ne nous a pas permis de sonder exactement au pied du rempart afin d'en rechercher la fondation. Nous avons pu observer cette courtine, partiellement conservée, sur une hauteur maximale de 4,19 m, une longueur de 13 m et une largeur allant de 1,47 à 1,62 m. Elle présente deux parements retenant un blocage interne. Dans l'emprise du diagnostic, le parement interne et l'arase du mur ont été minutieusement dégagés afin d'en réaliser un relevé photogrammétrique. À terme, son parement interne ne sera plus visible, masqué par la construction du nouveau bâtiment, et son arase devrait être reprise et sécurisée. La partie nord-ouest du rempart, hélas en grande partie masquée par une terrasse bâtie (récente ?), présente un appareil lié au mortier gris (ciment moderne ?) semblant renvoyer à une

reprise (récente ?) de la maçonnerie dans sa partie haute. Situé dans une propriété non concernée par le diagnostic, son parement externe n'a pu être dégagé minutieusement (présence d'arbustes, de lierre et de buissons le masquant partiellement) mais a néanmoins fait l'objet d'un relevé photogrammétrique. Le parement externe originel, moins bien conservé que son pendant interne, a été repris avec semble-t-il les mêmes moellons liés au ciment moderne. Comme pour le parement interne, l'appareil de la partie supérieure du parement externe, lié au mortier gris (ciment moderne ?), semble renvoyer à une reprise (récente ?) de la maçonnerie dans sa partie haute.

Un massif semi-circulaire maçonné plaqué contre le rempart

Toujours dans le secteur de la courtine nord-est, nous avons mis au jour une maçonnerie comprenant un mur courbe et construite sur des remblais, contre le parement interne du rempart. La maçonnerie ne



Fig. 3 : Le rempart médiéval du bourg et le massif semi-circulaire collé contre son parement interne (cliché Jérôme Trescarte).

présente pas de parement interne mais un blocage (massif plein). Son mur paraît semi-circulaire mais les conditions d'intervention du diagnostic n'ont pas permis de dégager sa partie nord-ouest. Les bâtisseurs n'ont pas pris le soin de creuser une tranchée de fondation et l'ont construit directement sur les niveaux inférieurs, peu compacts et en pente vers le sud-est. Pour cette raison, il ne semble pas s'agir de la base d'une construction haute et massive.

Le niveau de remblai qui a recouvert et scellé l'arase du massif a livré un fragment de bord de réchaud/chauffe-plat en céramique glaçurée d'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles). Antérieurs aux remblais sur lesquels a été bâti le massif semi-circulaire, deux niveaux de sol, dont un dallage grossier horizontal, semblent correspondre à des aménagements de la surface de remblais/

niveaux de démolitions plus anciens, hélas non observés.

Mur de soutènement de la terrasse principale

Dans le cadre du diagnostic, nous avons également pu étudier en détail un tronçon du mur de soutènement de l'une des terrasses actuelles de la parcelle sondée. Celui-ci reprend l'alignement du grand mur (plus ancien ?) qui partageait à l'origine la parcelle en deux niveaux de terrasses principales. Le mur dégagé présente un seul parement (côté versant sud-est) retenant un blocage interne aéré. Le parement, en partie basculé (phénomène de basculement tout à fait récent), se compose de moellons de calcaire ébauchés, probablement réemployés, liés avec un mortier de chaux peu abondant.

Enceinte du bourg et citadelle médiévales

Outre les sondages limités à l'emprise du diagnostic archéologique, nous avons pu faire quelques observations sur le site voisin de l'Ermitage, dominant le village, et sur différents édifices et constructions anciens de Compeyre. Nous avons notamment photographié des éléments pouvant appartenir à la citadelle médiévale de Compeyre aujourd'hui en grande partie détruite et masquée par des constructions récentes (Fig. 4). Située au point le plus haut de la ville, au nord, à la périphérie de son enceinte, elle englobait l'ancienne église fortifiée Saint-Vincent, aujourd'hui détruite, et l'ancien cimetière.

L'opération a ainsi permis de réfléchir sur l'organisation du bourg médiéval fortifié, sur la localisation de sa citadelle, et sur le statut de l'édifice communément dénommé « château », restauré dans les années 1990, et correspondant visiblement à un logis seigneurial.

Jérôme Trescarte

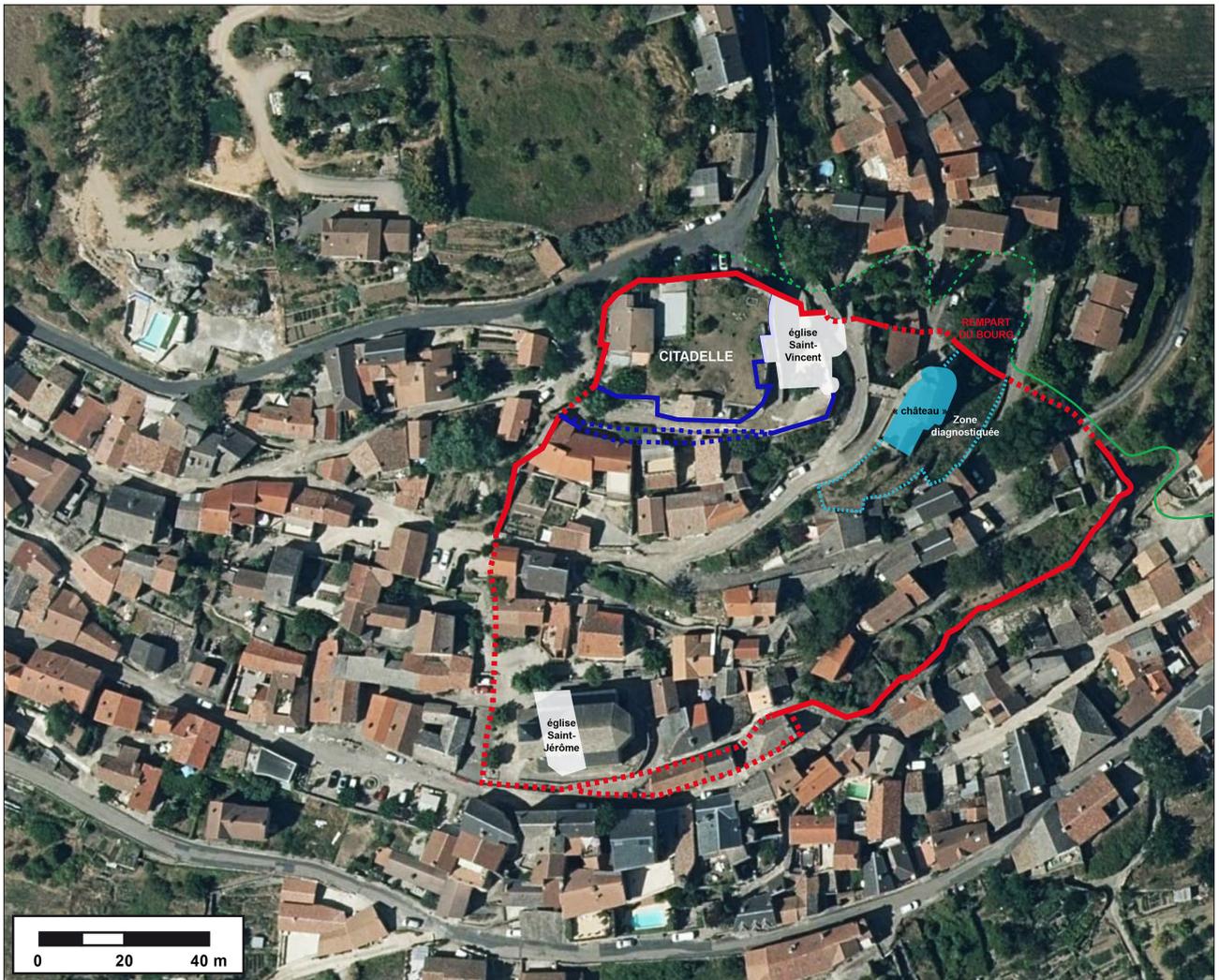


Fig. 4 : Observations et hypothèses de localisation des vestiges du rempart médiéval du bourg, des anciennes églises Saint-Jérôme et Saint-Vincent, de la citadelle, du logis dénommé « château » et du chemin extra-muros est, le tout positionné sur la photo aérienne actuelle de l'IGN (traitement d'image et DAO Jérôme Trescarte).